

SECTEUR 2. PARC AN ILLIS



L'extension de l'aire de stationnement sur le site doit permettre de mieux organiser la place. Des stationnements supplémentaires à ceux existants peuvent être prévus.

L'urbanisation de la zone doit faire l'objet d'un projet d'ensemble.

Superficie :		0,10 hectare	
Répartition :			
0%	Habitat	0%	Mixité de fonction
0%	Activité économique	0%	Équipement
100%	Espace public	0%	Naturel